

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article381>



Championnat d'orthographe 2016-2017

- Actions et Projets - Championnat d'orthographe -



Date de mise en ligne : vendredi 2 octobre 2015

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

2016 - 2017

Fondamentale pour accéder à la maîtrise de la langue écrite, l'acquisition des compétences orthographiques nécessite un enseignement spécifique, progressif et rigoureux, ainsi qu'une pratique scolaire régulière et exigeante pour que nos élèves puissent acquérir l'autonomie dont ils auront besoin tant dans leur parcours scolaire que dans leur vie sociale.

Il est nécessaire de réconcilier les élèves avec l'orthographe, de les doter d'un comportement et d'un raisonnement orthographiques efficaces, et de redonner à l'orthographe sa place de composante fondamentale de la langue écrite, à la croisée des activités de réception et de production.

C'est l'objectif de ce championnat !

Le championnat se compose de quatre manches, réparties dans l'année, qui donnent lieu à une attribution de points. Le but est d'atteindre le maximum de points à l'issue des quatre manches composées de 6 épreuves. Les élèves ne doivent répondre qu'à quatre épreuves par manche. Chaque épreuve rapporte au maximum 20 points.

Deux niveaux sont proposés : un niveau CE (CE1/CE2) et un niveau CM/6ème (CM1/CM2/6ème)

Chaque manche aura les caractéristiques suivantes :

- Les situations doivent être résolues sur une période de 3 à 4 semaines
- Chaque manche est composée de six épreuves. Les élèves retrouveront les six mêmes types de situations à chaque manche.
- Une seule fiche--réponse rédigée par la classe où doivent figurer les réponses à quatre, et seulement quatre, des six épreuves.

Les manches se déroulent dans les classes, avec l'enseignant de la classe, sans aide de sa part.

Les manches

Les enseignants sont libres d'organiser la passation des épreuves dans leur classe. Par contre, une date limite pour l'envoi des résultats est fixée à l'avance. Ces délais doivent être impérativement respectés pour que les résultats puissent être communiqués aux classes dans des délais raisonnables.

Le document complet d'accompagnement du championnat est à consulter.

Pour s'inscrire, rendez-vous dans le module "animations", rubrique "actions spécifiques".